

# Institut des Risques Industriels Assurantiels et Financiers Université de Poitiers

[#]

## Candidature

**La procédure de candidature pour l'année universitaire 2018-2019 sera accessible**

**pour les Licences Risque Assurance et Sciences du Danger à partir du 15 mars 2018**

**pour les Masters première année à partir du 23 avril 2018**

**pour les Masters seconde année à partir du 15 avril 2018**

Vous pouvez commencer à compléter votre dossier de candidature, mais le choix de la formation ne sera possible qu'aux dates indiquées ci-dessus.

[lien pour le dossier de candidature](https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr/ecandidat/#!accueilView) [https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr/ecandidat/#!accueilView]

***Les deux lettres d'appréciation demandées doivent être retournées par vos enseignants. Elles ne sont donc pas à intégrer dans votre dossier électronique.***

### LES DATES

Début de la procédure de candidature Licence	15 mars 2018
Début de la procédure de candidature Master 1	23 avril 2018
Début de la procédure de candidature Master 2	15 avril 2018
Date limite de candidature Master 1	14 mai 2018
Date limite de candidature Licence	31 mai 2018
Date limite de candidature Master 2	15 juin 2018
Publication des résultats licence et Master 1	20 juin 2018
Publication des résultats Master 2	29 juin 2018

#### **Candidature hors délai**

Les candidatures déposées **après la date limite** pourront être éventuellement examinées, selon le nombre de places restantes et la décision de la commission de recrutement.

## ETUDIANTS ORIGINAIRES DES PAYS CITÉS CI-DESSOUS

Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte-d'Ivoire, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, île Maurice, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Taïwan, Tunisie, Turquie, Vietnam.

Une procédure dématérialisée de candidature en ligne a été mise en place. Elle doit être obligatoirement suivie pour l'obtention du visa "étudiant". Pour créer votre dossier vous devez aller sur le site campus France à l'adresse suivante :

<http://www.campusfrance.org/fr/b-agence/application01.htm> [http://www.campusfrance.org/fr/b-agence/application01.htm]

Pour toutes informations complémentaires :

<http://www.campusfrance.org/fr/a-etudier/etudes01.htm> [http://www.campusfrance.org/fr/a-etudier/etudes01.htm]

## DÉCLARATION CNIL

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Les destinataires des données sont les membres de l'équipe pédagogique de l'IRIAF. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Correspondant CNIL [http://iriaf.univ-poitiers.fr/rubrique-de-pages-cachees/mail-isabelle-aabkari-821931.kjsp?RH=1362662863085].



### Besoin d'aide...

#### Filière

G d R

Licence Sciences du Danger

Master Risques et Environnement, spécialité MRIE et spécialité MRSI

05 49 24 94 88

Mail

Filière

G d R

[

<http://iriaf.univ-poitiers.fr/rubrique-de-pages-cachees/mail-secretariat-gdr-822551.kjsp?RH=1362662863085>

#### Filière SAS

Licence Economie Gestion parcours Risque Assurance

Master SARADS Statistique et Actuariat

05 49 28 55 35

Mail

Filière

S A S

[

<http://iriaf.univ-poitiers.fr/rubrique-de-pages-cachees/mail-secretariat-sas-822541.kjsp?RH=1362662863085>